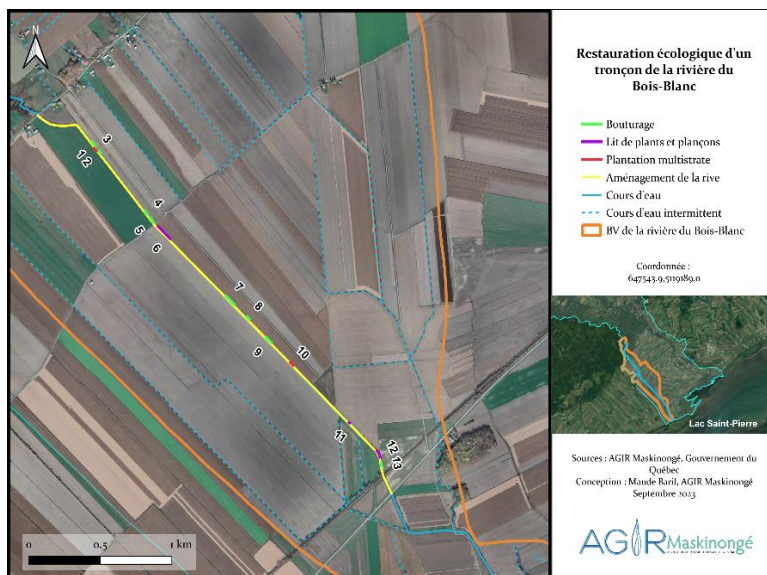


Restauration écologique d'un tronçon de la rivière du Bois-Blanc

Saint-Didace, le 29 février 2024 – C'est en 2000 que le lac Saint-Pierre, plus vaste plaine inondable



Carte 1: Localisation de la restauration écologique d'un tronçon de la rivière du Bois-Blanc

en eaux douces du Québec, a donné naissance à une Réserve de Biosphère par l'UNESCO (ZIPLSP, s.d.). Entre le fleuve Saint-Laurent et les multiples îles composant son écosystème, ce grand lac est connecté à de nombreux tributaires dont la rivière du Bois-Blanc, située dans la MRC de Maskinongé. Dans ce petit bassin versant, le potentiel agricole est exceptionnel grâce à l'argile et aux dépôts organiques qui composent le sol. Au fil du temps, la force érosive de l'eau, augmentée par

le redressement du cours d'eau, a creusé les sols, provoquant l'érosion des berges et du décrochage de talus qui ont un impact sur la qualité de l'eau, en plus des désagréments pour les activités agricoles. La charge sédimentaire et les concentrations de phosphore du cours d'eau contribuent à l'envasement du littoral et au développement de cyanobactéries et d'algues filamenteuses dans le lac Saint-Pierre. Sensible à la situation, certaines entreprises agricoles nous ont démontré de l'intérêt à trouver des solutions afin de limiter les processus d'érosion de la rivière. La première phase du projet réalisée en 2022 a permis d'aboutir à la réflexion suivante : *« les talus abrupts accentuent l'érosion naturelle et contribuent au déséquilibre géomorphologique des sections redressées. L'élargissement de l'espace fonctionnel de la rivière du Bois-Blanc, par le réaménagement des talus et leur végétalisation, permettrait de réduire [...] l'exportation de sédiments chargés en phosphore [...], en plus d'augmenter la superficie d'habitats fauniques »*. Lors de cette phase, des concepts d'aménagement ont été élaboré en collaboration avec le RAPPEL et les producteurs agricoles concernés.

Pour cette deuxième phase (2023-2025), AGIR Maskinongé coordonnera la réalisation de travaux dans la rivière du Bois-Blanc avec le soutien de la MRC de Maskinongé et le RAPPEL. Financé par le Programme Interactions Communautaires du gouvernement du Canada (PIC) et le Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre de la Fondation de la faune du Québec grâce au soutien

financier du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, les aménagements de phytotechnologies seront réalisés sur un tronçon en amont des milieux humides du fleuve et des aires protégées de Canard illimité (Carte 1). Cette approche intermédiaire par génie végétal participera à la retenue des sols et la réduction du lessivage des sédiments afin de diminuer l'impact de la rivière du Bois-Blanc sur la qualité de l'eau et la dégradation de l'écosystème du lac Saint-Pierre.

Récemment, une nouvelle station hydrométrique a été installée (Figure 1). Elle mesure certains paramètres physico-chimiques ainsi que le débit et les hauteurs de l'eau en continu. Ces données nous seront utiles dans l'élaboration des aménagements : plus la dynamique fluviale est forte, plus les aménagements devront être résistants. À la suite de quelques rencontres de cocréation, des plans de restauration comprenant différents concepts d'aménagements expérimentaux ont été convenus avec l'ensemble des partenaires du projet : adoucissement de talus, stabilisation par lits de plants et plançons, stabilisation par boutures de saule et stabilisation par plantation en haut de talus.



Figure 1: Installation de la station de suivis paramétriques de l'eau - Septembre 2023

Les travaux réalisés seront les suivants :

1. Rognage des érables à Giguère provoquant l'érosion et le décrochage des berges
2. Stabilisation du talus par phytotechnologies
3. Aménagement du replat : revégétalisation de la bande riveraine après travaux

Au final, nous espérons une **revégétalisation de 14 000 mètres carrés** en replat et environ **3500 mètres carrés de stabilisation par phytotechnologies** sur un tronçon de 3,5 km de la rivière du Bois-Blanc. Les travaux permettront le rétablissement d'un espace fonctionnel de la rivière en diminuant l'érosion des berges, et ce, en restant compatibles avec les activités agricoles. *« Nous espérons que les producteurs agricoles impliqués dans la démarche soient fiers du résultat final et nous souhaitons inspirer d'autres projets de restauration en milieu agricole », dit Amélie Ste-Yves, responsable du projet chez AGIR Maskinongé.*

Références

ZIPLSP. (s.d.). À PROPOS RMBLSP. Récupéré sur Comité ZIP du lac Saint-Pierre:
<https://comiteziplsp.org/a-propos-rblsp/>

Nos partenaires :

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du :

- Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre de la Fondation de la faune du Québec
- Programme Interactions Communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec



Fondation de la faune du Québec

Québec 



Plan d'action
SAINT-LAURENT
2011-2026

Canada 

Québec 

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Ce projet est réalisé grâce à la collaboration de :

- Le RAPPEL
- La MRC de Maskinongé
- Les entreprises agricoles partenaires



RAPPEL
Experts-conseils en environnement
et en gestion de l'eau

MRC
Maskinongé

À propos d'AGIR Maskinongé

AGIR Maskinongé est un organisme à but non lucratif désigné par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour planifier la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Maskinongé. En concertation avec les acteurs de l'eau, le principal mandat de l'organisme consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, à le promouvoir et à suivre sa mise en œuvre. Fondé en 2004, l'organisme compte près de 20 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que la rédaction et de la mise en œuvre d'aide à la décision. Pour plus d'information, consultez le site web d'AGIR Maskinongé au www.agirmaskinonge.com.

Contact :

Maude Baril – *Coordonnatrice de projets*
(450) 835-6074, poste 8224 | maude.baril@agirmaskinonge.com

